

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 16 novembre 2020 à compter de 19h30, exceptionnellement par Facebook live et à huis clos conformément à l'arrêté numéro 2020-090 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 11 novembre 2020.

PRÉSENCES : Mme Ginette Prieur, conseillère siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCES : Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4 et M. Claude Lussier, conseiller siège no 5.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Isabelle Martin, responsable des loisirs, vie communautaire, communications, sont également présents.

8 personnes assistent à la séance via Facebook Live.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes via Facebook live.

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que l'assemblée soit ouverte et que l'ordre du jour soit adopté.

Il est 19 heures 33.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-359

MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant atteint,

Il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Modification :

Ajout :

Adoptée à l'unanimité

2020-11-360

AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX (2) TERRAINS APPARTENANT À MME ISABELLE DUHAMEL, SOIT LES LOTS 6 363 871 ET UNE PARTIE DU LOT 6 387 609

CONSIDÉRANT QUE les lots 6 363 871 et 6 387 609 appartiennent à Mme Isabelle Duhamel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire l'acquisition du lot 6 363 871 et d'une partie du lot 6 387 609 dont la superficie est de 1 007.3 m² telle que présentée dans le plan ci-joint, dans le but de prolonger la rue Brodeur afin de régler la problématique de déneigement de cette rue et d'agrandir le terrain du garage municipal afin de répondre aux besoins du service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Sylvain Roy et unanimement résolu, d'autoriser l'achat desdits lots appartenant à Mme Isabelle Duhamel, pour un montant de 37 787.22 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2020-11-361

AUTORISATION DE MANDAT À ME NANCY BRODEUR CONCERNANT LES SERVICES PROFESSIONNELS LIÉS À L'ACHAT DE DEUX (2) TERRAINS APPARTENANT À MME ISABELLE DUHAMEL, SOIT LES LOTS 6 363 871 ET UNE PARTIE DU LOT 6 387 609

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton entend faire l'acquisition de (2) terrains appartenant à Mme Isabelle Duhamel, soit les lots 6 363 871 et une partie du lot 6 387 609 dont la superficie est de 1 007.3 m² tels que présentée dans le plan ci-joint,

CONSIDÉRANT QUE Mme Isabelle Duhamel est favorable à vendre lesdits lots pour un montant de 37 787.22 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de mandater un notaire afin d'effectuer toutes les opérations légales nécessaires dans ce dossier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu,

DE mandater Me Nancy Brodeur, notaire de la firme Gravel Brodeur Gaudet Leblanc-Lamothe, pour la rédaction de l'acte d'achat ainsi que tout autre document nécessaire à l'acquisition desdits terrains et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant, le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint, à signer les documents relatifs à ce mandat.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-11-362

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Sylvain Roy, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 heures 37.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin
Maire

M. Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier